

**OPERATION TURQUOISE**  
sous-chef opérations

Goma, le 03 aout 1994

**FICHE**

**Objet: Administration en ZHS**

Les événements survenus au Rwanda depuis le 6 avril et l'exodo massif des populations vers les régions de l'ouest, ont perturbé les structures et le fonctionnement des services administratifs et publics dans la majeure partie du pays.

En ZHS les commandants de groupements se sont d'emblée efforcés, en étroite collaboration avec les populations, de mettre sur pied des organismes de gestion et d'administration régionaux, dans le but essentiel de créer un environnement propice au retour rapide à une vie normale.

A cet effet trois objectifs ont été retenus:

- rétablir la sécurité des personnes et des biens;
- restaurer un minimum de services publics;
- favoriser la reprise des activités économiques (agriculture, commerce, ...).

Les structures ainsi mises en place n'ont, bien évidemment, qu'un caractère intérimaire. Elles pourraient avoir vocation à assumer la transition avec la MINUAR, puis avec les autorités gouvernementales rwandaises.

**1°-Constitution des structures administratives provisoires**

Sous des appellations différentes, comités, cellules, conseils, ... les structures mises en place dans les trois secteurs de groupements présentent les similitudes suivantes:

- elles ont été demandées par les populations;
- elles sont composées de personnels cooptés par les habitants;
- elles se veulent représentatives des différentes sensibilités.

**2°-Fonctionnement des structures**

Il est vite apparu que la situation de crise au Rwanda avait provoqué la déliquescence des organismes de gestion des cités et des campagnes. La solution aux problèmes humanitaires ainsi générés, passait en grande partie par la restauration urgente d'un cadre administratif capable de prendre en compte les aspirations des populations et permettant à ces dernières, de trouver une structure d'accueil et de référence.

L'organisation et le fonctionnement des structures provisoires s'appuient sur le découpage administratif existant.

La préfecture est le siège du centre décisionnel. C'est à ce niveau que s'élaborent les concepts d'action dans les différents domaines prioritaires. Les commandants de groupements sont présents, ou représentés par des officiers chargés des affaires civiles, dans ces instances. Leur rôle est d'aider à la coordination des actions envisagées et de participer à la mise en œuvre des décisions.

Les relais se situent au niveau des sous-préfectures et des communes.

zones et de comités locaux.

assurent ainsi la liaison

de proximité.

01000

3°-Domaines d'action.

Pour favoriser le retour à une vie normale, en attendant que les structures officielles soient à nouveau en place, les comités locaux, avec l'aide de Turquoise, se sont intéressés aux domaines qui suivent:

-Sécurité publique: Face à l'insuffisance numérique des forces de gendarmerie et de police, les comités locaux ont sollicité les unités Turquoise pour participer à la sécurité des biens et des personnes. Les conduites à tenir en la matière, ont été consignées par écrit en s'inspirant des règles communément appliquées dans ce type de situation.

De plus les comités locaux ont procédé à la nomination de gendarmes, dont la compétence, l'intégrité et la notoriété étaient unanimement reconnues. Dans le même temps certains établissements pénitentiaires ont été réhabilités.

Il faudra probablement envisager de poursuivre cette action pendant un certain temps encore en zone démilitarisée. Toutefois il sera nécessaire de donner toute la légitimité indispensable à ces opérations, de faire procéder rapidement à la nomination des instances judiciaires régionales.

-Santé publique:

Les forces Turquoise ont assuré la liaison entre les agences et ONG présentes sur zone et les comités locaux afin de réactiver les centres de soin et les hôpitaux. Des kits médicaux ont été mis en place et les médecins militaires ont participé activement au fonctionnement des services médicaux recréés. Il a été fait appel, au bénévolat des personnels locaux qualifiés.

Cette action de santé publique s'est aussi orientée vers les camps des personnes déplacées. Il convenait non seulement de les protéger, mais aussi de veiller, autant que faire se pouvait, à leur prodiguer des soins et leur procurer eau et nourriture. L'action de Turquoise et des comités locaux en l'espèce, fut d'appeler l'attention des agences spécialisées sur les cas les plus sérieux et de les aider.

-Services publics:

Le bon fonctionnement des services publics conditionne la vie des cités et le bien-être des populations. A contrario la détérioration ou l'abandon des installations et des réseaux de distribution constituent des facteurs de déstabilisation et d'exode.

C'est pourquoi, à la demande des comités, les forces Turquoise ont:

- assuré la garde des centrales électriques, des génératrices, des stations de pompage des eaux;
- participé aux travaux de remise en état des réseaux de distribution;
- relancé les transports en commun publics en réquisitionnant les véhicules volés;
- assuré la sécurité des marchés locaux.

Toutes ces mesures d'ordre administratif commencent à porter leur fruit. Les villes retrouvent peu à peu une certaine sérénité. Mais l'équilibre est encore précaire et il paraît indispensable de maintenir voire d'accentuer les efforts dans les trois domaines qui précèdent. Ils conditionneront le succès de la MINUAR. Pour y parvenir il faudra à court terme fidéliser, en les rétribuant, les agents de l'administration. Et il conviendra aussi de veiller à ce que ces personnels soient avant tout, soucieux du bien public.